REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_15-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

10 NOVEMBRE 2026

N° 2026-09-15

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre novembre deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 17

Nombre de voix
En exercice : 37
Présentes : 20
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 32

Quorum atteint

Délégué·es présents·es

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Agnès ROSSI

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)
Pierre COMBES, Éric PHELIPPEAU

15 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Fabienne BARBANSON, Béatrice BOSSENEC, Francis BOMPARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Gérard HANUS, Didier LEROY, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Yannis ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Nicole PELOUX, Jean-Charles BORGHINI à Agnès ROSSI, Patricia PICARD à Éric PHELIPPEAU, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Frédéric ROUX à Gilles CREMILLIEUX.

Déléguées excusées : Françoise BELLANGER, Agnès PAGIS.

****

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_15-

Objet : Rencontres scientifiques « Bar des sciences » - prise en charge de frais de déplacement du chercheur intervenant bénévole

Montant des dépenses PnrBP	2026
Fonctionnement	200 € maximum
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	200€ maximum	/

Rapport :

La Présidente expose,

Le Conseil Scientifique, Ethique et Prospectif du Parc naturel régional des Baronnies provençales a initié en 2024 l'organisation de moments de rencontres scientifiques sur et pour le territoire du Parc « Bar des sciences ». L'ambition est de faire de ces rencontres, des événements annuels récurrents. Dans ce cadre, Bernard DUMONT, chercheur spécialisé dans la thématique abordée (l'eau) a été invité à intervenir, dans un premier temps pour la session drômoise, qui se tiendra en décembre 2026.

Son intervention sera réalisée à titre bénévole. Il est proposé de prendre en charge les frais de M. DUMONT.

Les frais s'élèveront à 200 euros maximum et seront pris en charge sur les frais liés à l'organisation de cette journée, prévus dans le cadre du budget du CSEP.

Délibération

- Considérant la participation bénévole de Bernard DUMONT à cet événement ;
- Considérant l'attention spécifique à porter sur la question de l'eau dans la stratégie scientifique territorialisée et la révision de la charte ;
- Considérant la charte et plus spécifiquement son orientation I.3 visant à « préserver et partager durablement la ressource en eau » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau syndical

- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement de Bernard DUMONT à cet événement, et ce selon le barème en vigueur ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX